

RECHERCHE PRATIQUE INFIRMIÈRE AVANCÉE

renouveler
les pratiques
infirmières
sur des bases
scientifiques

doctorat ès sciences infirmières (phd)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs

L'évolution démographique en Suisse, les transformations du système de santé et la rareté des ressources soignantes exigent des professionnels hautement qualifiés.

L'Université de Lausanne (UNIL), par sa Faculté de biologie et de médecine (FBM), organise un Doctorat ès sciences infirmières (PhD), rattaché à l'École doctorale de la FBM et géré par l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins – IUFRS.

Ce doctorat s'adresse aux professionnels infirmiers désireux de s'engager dans une carrière scientifique. Il a pour objectif de former des chercheurs autonomes et de développer la recherche clinique en sciences infirmières dans des domaines tels que les maladies chroniques, les soins palliatifs, la gérontologie et la pédiatrie.

Perspectives de carrière

- Carrière académique
- Hôpitaux universitaires et régionaux
- Hautes écoles spécialisées
- Institutions du système de santé ou de recherche
- Etablissements de santé publics ou privés
- Etablissements médico-sociaux
- Soins à domicile

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisateurs

École doctorale
Faculté de biologie et de médecine

Institut universitaire de formation
et de recherche en soins - IUFRS

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Grade décerné

Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

Durée

6 semestres

Contact

Directeur de l'École doctorale:
Professeur Niko Geldner

Directrice de l'IUFRS:
Professeure Manuela Eicher

Secrétariat:

Institut universitaire de formation et
de recherche en soins - IUFRS
SV-A
Route de la Corniche 10
1010 Lausanne

Tél. +41 21 314 85 31
iufrs@unil.ch



Contact

Institut universitaire de formation et de recherche en soins – IUFRS
SV-A, Rue de la Corniche 10
CH-1010 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 58 15



www.unil.ch/sciences-infirmieres



LinkedIn

Unil
UNIL | Université de Lausanne



Institut universitaire de formation
et de recherche en soins FBM

CONTENU DE LA FORMATION

Descriptif

Le doctorat ès sciences infirmières (PhD) prépare les doctorants à :

- Avoir une compréhension étendue des fondements théoriques de la discipline infirmière et des méthodes de recherche;
- Générer des savoirs innovants basés sur des processus rigoureux et collaborer avec des équipes de recherche académiques et cliniques établies;
- Reconnaître et mettre à contribution l'originalité des savoirs d'autres disciplines;
- Consolider leur expertise dans un domaine d'intérêt particulier;
- Respecter les principes d'intégrité scientifique et d'éthique;
- Exercer un leadership dans la discipline et au sein de diverses organisations..

Préalable au doctorat

La Direction de l'IUFRS peut exiger du doctorant, suivant son parcours académique antérieur, qu'il suive un préalable au doctorat avant de commencer son travail de thèse. Dans ce cas, elle établit un plan d'étude individualisé lors de l'admission au programme doctoral.

Ce document indique les cours à suivre et le nombre de crédits requis à l'issue du préalable: de 30 à 60 crédits ECTS. Cette formation préparatoire est constituée de divers types de cours (équivalant au maximum à 30 crédits ECTS) pouvant avoir trait aux fondements de la discipline infirmière, à la méthodologie et aux outils scientifiques ou encore aux fondements et à l'organisation de la pratique avancée. À l'issue du préalable, le doctorant doit soumettre un protocole de recherche, de 30 crédits ECTS, en préparation de son travail de thèse.

Travail de thèse

Le travail de thèse conduisant à l'obtention d'un Doctorat ès sciences infirmières (PhD) est essentiellement une formation à la recherche scientifique et dure six semestres. Le doctorant doit concevoir son projet dans un domaine tel que les maladies chroniques, les soins palliatifs, la gérontologie ou la pédiatrie.

Le directeur de thèse et le codirecteur éventuel ont pour mission d'assurer le bon déroulement de la formation et de suivre les progrès du doctorant.

Une évaluation intermédiaire doit être effectuée au plus tard un an et demi après le début du travail de thèse.

En parallèle à son travail de thèse, le doctorant doit effectuer un programme doctoral et acquérir les ECTS nécessaires.

À l'issue de son travail de thèse, le doctorant présente sa recherche lors d'une soutenance publique.

Transfert de connaissances

Le doctorant participe à des colloques et à des événements scientifiques locaux, nationaux et internationaux.

Afin de développer la discipline des sciences infirmières, il est vivement recommandé que le doctorant publie des articles scientifiques en collaboration avec son directeur de thèse.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Conditions d'admission au Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Règlement et compléments d'information

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Responsable pédagogique

Professeure Anne-Sylvie Ramelet

Délais d'inscription au doctorat

31 juillet pour le semestre d'automne et 30 novembre pour le semestre de printemps.

Il est conseillé, aux candidats susceptibles de devoir effectuer un préalable au doctorat, de s'inscrire plus tôt (fin avril). Les candidats devant obtenir un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur dossier deux mois avant ces délais.

Le masculin est utilisé à titre générique, tous les titres et fonctions pouvant s'appliquer autant aux femmes qu'aux hommes.
Version: septembre 2019. Sous réserve de modification. Seuls les textes réglementaires font foi.

Contact

Institut universitaire de formation et de recherche en soins – IUFRS

SV-A, Rue de la Corniche 10

CH-1010 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 58 15



www.unil.ch/sciences-infirmieres



LinkedIn



Unil

UNIL | Université de Lausanne



Institut universitaire de formation et de recherche en soins FBM